
Musée national d'Histoire de l'Éducation - Lettre aux correspondants - N° 1 juin 1977.

Numéro d'inventaire : 1999.01622

Auteur(s) : Michel Georges Maurice Théry

Type de document : imprimé divers

Éditeur : M.N.H.E. (Mt-St-Aignan)

Date de création : 1977

Description : Feuille imprimée recto-verso.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Liée à la vocation nationale du musée.

Mots-clés : Musée pédagogique et ses successeurs

Nom de la commune : Mont-Saint-Aignan

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

N° 1

Juin 1977

Le second colloque du Musée national d'histoire de l'éducation des 27 et 28 avril 1977 a confirmé la vocation nationale du musée et votre désir de collaborer.

Afin d'informer chacun d'entre vous des diverses actions du musée, un contact permanent doit être entretenu. C'est pourquoi, nous vous tiendrons informés par une "lettre aux correspondants" que nous vous enverrons le plus régulièrement possible.

Nous espérons que cette "forme de relation" que nous inaugurons aujourd'hui recueillera vos suffrages.

1) Une circulaire ministérielle est actuellement à l'étude. Sa parution au B.O.E. devrait faciliter les rapports que vous êtes amenés à avoir avec les établissements scolaires. Destinée en principe aux chefs d'établissement et aux intendants, elle mettra en évidence l'importance de la sauvegarde et de la conservation du patrimoine scolaire.

2) Dans ma lettre du 24 novembre 1976, il vous avait été suggéré parmi les actions possibles de dresser des listes d'associations amicales d'anciens élèves. Elles permettront d'organiser des réunions et de susciter des dons ou des dépôts d'archives.

3) Il serait nécessaire également de continuer une recherche d'iconographie locale principalement autour des grandes lois scolaires ; les lois Guizot (1835-40) et Jules Ferry (1880).

Monsieur Marcel Boivin, qui présida la deuxième journée du colloque souhaitait vivement que cette question soit abordée au moment où approche le centenaire des lois scolaires de la IIIe République.

4) Il nous serait utile de connaître les collections d'objets ou de manuels existant déjà dans vos C.R.D.P. et C.D.D.P., si le directeur en est d'accord. Pouvez-vous les ventiler selon les rubriques de classification que nous vous avons communiquées en 1976 dans un dépliant comprenant : le mobilier (d'administration, de classe, de plein air, de matériel individuel, d'internat, sanitaire, infirmerie, cultuel, culturel, sport), les objets commémoratifs et emblématiques (emblèmes officiels et traditionnels), les moyens d'enseignement (appareils d'exploitation des média, média, appareils didactiques), les travaux d'élèves (sur papier, autres matériaux).

Si vous avez besoin d'un renseignement à ce sujet, vous pouvez appeler au C.R.D.P. Catherine Broun.

5) Et puis surtout, faites-nous savoir si vous avez la possibilité et l'intention de constituer des collections locales, bases d'un musée

.../...

régional ou départemental dont la nécessité se confirme pour donner au fonds du Musée national, la représentation nécessaire.

6) Quelques nouvelles du Musée :

- La 5e exposition du Musée national d'histoire de l'éducation se tient actuellement au C.R.D.P., elle s'intitule : "Souvenirs de la Crèche Brière de Rouen - Hommage à Cyr Lecaude - Tissus imprimés de Patrice Hugues". Le catalogue va vous être envoyé.

- Nous avons été sollicités pour reconstituer une classe de l'époque de Jules Ferry dans l'exposition "La Ville et l'enfant" au Centre national d'art contemporain Georges Pompidou.

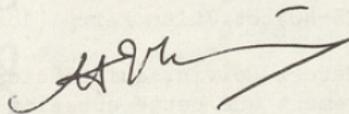
- Nous prêtons également du matériel pour un feuilleton télévisé "Claudine à l'école" tourné par Edouard Molinaro, d'après le livre de Colette.

- Deux publications du Musée viennent de paraître :

les Cahiers du devoir, numéro spécial des cahiers d'histoire de l'enseignement, dont votre C.R.D.P. ou C.D.D.P. possède un spécimen;

la première série de 24 diapositives " L'école et les écoliers autour de 1900". Nous vous envoyons un exemplaire du prospectus qui peut vous aider à faire connaître cette collection.

Bonnes vacances, cordialement,



Michel Théry
Chargé de mission de conservation

